Envoyé en préfecture le 25/09/2026
Reçu en préfecture le 25/09/2026
Publié le
ID : 022-212201719-20260911-ST11092026069-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE PLAINTEL

NOMBRE DE MEMBRES				
En exercice	Présents	Absents	Ayant donné procuration	Votants
27	24	3	3	27

DATE DE LA CONVOCATION
4 septembre 2026
DATE D'AFFICHAGE
4 septembre 2026

L'An deux mille vingt-six, et le onze septembre à 19h, le Conseil Municipal de cette Commune, dûment convoqué le quatre septembre deux mille vingt-six, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Vincent ALLENO, Maire.

Etaient Présent(e)s : *V. ALLENO, N. OGER, J.R. BANNIER, D. LE TURDU, Y. AUFFRET, Y. BOISHARDY, B. CORGNET, H. BELOEIL, M. TOUBOULIC, J.P. FONTAINE, P. BANNIER, M. CARREE, M.H. BANNIER, C. BURLOT, J. HAMON, M. LEBAS, J. LE LAY, M. LE GUILLOUX, L. FONTAINE, D. ALLAIRE, H. RENOUARD, F. LUSTENBERGER, T. MEST, C. MORIN.*
Absent(e)s excusé(e)s : *M. MAUTRAY, H. LE PAJOLEC, M. VISDELOUP.*
Pouvoirs : *M. MAUTRAY à J.R. BANNIER, H. LE PAJOLEC à J. HAMON, M. VISDELOUP à C. MORIN.*
Secrétaire de séance : *M.H. BANNIER.*

DELIBERATION N° 2026-069

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

❶ Afin de permettre l'avancement de grade à compter du 1er octobre 2026 d'un agent du service périscolaire ayant réussi l'examen professionnel d'adjoint technique principal de 2ème classe, il convient de créer au tableau des effectifs :
× un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps non complet (31h30).

Il conviendra également de supprimer le poste correspondant à l'ancien grade afin de mettre à jour le tableau des effectifs :
× un poste d'adjoint technique à temps non complet (31h30).

❷ Le poste de Responsable du service urbanisme est actuellement occupé par un agent titulaire du grade d'Adjoint Administratif Principal de 1ère classe (catégorie C).

Considérant la nécessité de recruter sur un grade de catégorie B, le Conseil Municipal est invité à créer au tableau des effectifs :
× un poste de technicien à temps complet.

Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé de Vincent ALLENO,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de créer, à compter du 1er octobre 2026, un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps non complet (31h30).

DECIDE de supprimer au tableau des effectifs un poste d'adjoint technique à temps non complet (31h30).

DECIDE de créer au tableau des effectifs un poste de technicien à temps complet.

DECIDE de modifier le tableau des effectifs en conséquence.

AFFICHE LE DIT JOUR, AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS

La Secrétaire de séance,
Marie-Hélène BANNIER,

Le Maire,
Vincent ALLENO,

MAIRIE DE PLAINTEL CÔTES-D'ARMOR